

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

protection

Question au Gouvernement n° 1823

Texte de la question

#### SOMMET DE COPENHAGUE

M. le président. La parole est à M. Serge Poignant, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire. M. Serge Poignant. M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, nous étions quelques députés à vous accompagner la semaine dernière au sommet de Copenhague. (Rires et exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.) Et nous sommes, il est vrai, partagés entre déception et espoir.

Nous sommes déçus, parce que nous attendions, de manière peut-être trop idéale et à la lumière de notre expérience nationale et européenne, un engagement mondial bien plus significatif en termes de pourcentage de réduction des gaz à effet de serre.

Cependant nous gardons espoir, monsieur Martin, car un accord politique a été adopté de manière consensuelle par les 192 pays, ne laissant en dehors de toute action et de toute dynamique ni les États-Unis, ni les pays en voie de développement comme la Chine, l'Inde ou le Brésil, ni les pays les moins avancés, grâce à des aides financières substantielles, notamment pour la forêt et l'Afrique, et à la recherche de financements innovants. Monsieur le ministre d'État, vous qui avez négocié avec ardeur et avec la conviction que l'on vous connaît, au côté de votre secrétaire d'État et auprès du Président de la République française, véritable leader sans lequel aucun accord n'aurait pu être obtenu (*Rires et vives exclamations sur les bancs du groupe SRC*) - je tiens à le souligner -, pouvez-vous dresser un bilan de cette COP 15 de Copenhague devant la représentation nationale ? J'espère que l'année 2010 permettra, avant la COP 16 de Mexico, d'amplifier un élan que les populations du monde ne manqueront pas de soutenir et de rappeler aux 120 chefs d'État présents à Copenhague. Toutefois, monsieur le ministre d'État, ne pensez-vous pas, comme vous l'avez vous-même suggéré, que le système onusien - le " processus onusien ", pour reprendre votre expression - a montré ses limites s'agissant d'un problème si essentiel ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP*.)

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Borloo, ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat. M. Jean-Louis Borloo, ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat. Monsieur Poignant, que faire maintenant ? Telle est la vraie question.

Nous avons obtenu un accord de tous les pays émergents, même s'il n'atteint pas le niveau que nous souhaitions. Néanmoins nous voulons aller plus loin : le Président de la République souhaite la création d'un groupe " Copenhague plus " (Rires et exclamations sur les bancs du groupe SRC), réunissant les pays les plus volontaires dans le sillage de la dynamique française, pour continuer à préparer les nouveaux rendez-vous internationaux et mondiaux.

M. Henri Jibrayel. Ce n'est pas vrai, il n'a pas dit cela!

M. Jean-Louis Borloo, *ministre d'État*. Une initiative diplomatique sera prise fin janvier.

Ensuite, vous le savez, nous avons obtenu les financements massifs que nous proposions pour lutter contre la déforestation, laquelle représente 20 % des émissions de gaz à effet de serre et touche le coeur de notre biodiversité. Dix milliards de dollars par an seront donc versés les trois premières années, et ce jusqu'à atteindre cent milliards de dollars par an.

Dès janvier, je réunirai mes homologues de tous les bassins forestiers du monde afin d'engager le combat contre la déforestation, pour la reforestation et la défense de la biodiversité.

S'y ajoute le programme de lancement des financements innovants - fondés sur les transactions financières ou pétrolières - réclamé depuis trente ans et dont le principe politique a été décidé à Copenhague. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.)

#### Données clés

Auteur : M. Serge Poignant

Circonscription: Loire-Atlantique (10e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1823 Rubrique : Environnement

**Ministère interrogé :** Écologie, énergie, développement durable et mer **Ministère attributaire :** Écologie, énergie, développement durable et mer

### Date(s) clée(s)

Question publiée le : 23 décembre 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 décembre 2009